

ARCHICONGRÉRIE DE SAINTE ANGELE MÉRICI.



Etablie au Monastère des Ursulines de Québec, le 13 août 1868, avec l'approbation de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, par des lettres d'Agréation du Directeur de l'Archiconfrérie de Blois en France, d'après un décret de N. S. P. le Pape Pie IX.

Pour avoir droit aux Indulgences de l'Archiconfrérie, il suffit de s'être fait inscrire sur le registre, et d'ajouter chaque jour à ses prières du matin et du soir les quatre invocations suivantes :

Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous.

Cœur immaculé de Marie, priez pour nous.

Saint Joseph, priez pour nous.

Sainte Angèle, priez pour nous.

BILLET D'ADMISSION.

M

*a été reçue membre de l'Archiconfrérie
de Sainte Angèle, le 18 .*

Le Directeur.